

Article 1 : Acceptation

L'acceptation d'un devis de la part d'ULTRAMEDIA (ci-après la « Société ») emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de services (ou CGES). Les CGES en vigueur sont accessibles à tout moment sur le site web de la Société : www.agence-ultramedia.com. Les CGES publiées sur le site web de la Société prévaudront sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat du client. Les CGES peuvent être mises à jour à tout moment. Le devis accepté, les CGES, ainsi que les Conditions d'utilisation de la Solution E-Mag le cas échéant, constituent l'ensemble des documents applicables dans la relation entre la Société et le client. Le devis accepté prévaut sur tout autre document.

Article 2 : Description des prestations

La Société délivre des prestations de services de communication telles que décrites au sein du devis accepté par le client, dans les délais et conditions financières qui y sont précisées. L'acceptation du devis par le client emporte commande ferme à la Société des prestations mentionnées sur le devis.

Article 3 : Annulation - modification

Le client peut annuler une prestation ou demander sa modification à la Société par simple courriel avec accusé de réception. Dans un tel cas, la Société sera en droit de facturer au client tout ou partie des prestations qu'elle aurait déjà réalisées (mais non encore livrées) au jour de la réception dudit courriel. Toute fourniture commandée par la Société à un tiers en vue de la réalisation de la prestation modifiée ou annulée sera mise à la charge du client.

Article 4 : Livrables - validation

La réalisation des prestations par la Société donne lieu à la remise au client des livrables décrits au devis afférent. La validation des livrables par le client est réalisée par écrit dans les quinze (15) jours de leur remise par la Société. En l'absence de validation écrite, la validation sera tacitement réputée réalisée à l'expiration de ce délai.

Article 5 : Propriété intellectuelle

Sauf mention dérogatoire au sein du devis, les livrables sont soumis aux conditions suivantes :

- La propriété du support des livrables est cédé intégralement au client sous réserve du complet paiement de la facture afférente ;
- Les droits patrimoniaux afférents aux créations intellectuelles fournies par la Société au titre de ses prestations sont

cédés à titre exclusif au client, pour le territoire de la France, pour la durée de la protection légale de ces créations au titre du droit d'auteur ; les droits patrimoniaux ainsi cédés sont le droit de reproduction et le droit de représentation en tous formats, par tous moyens, à toutes fins de communication interne ou externe par le client ou les filiales du client. Le droit d'adaptation, de modification et de traduction des créations ne font pas l'objet de la cession.

Article 6 : Droit à l'image

Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés/photographiés. Si toutefois, certaines personnes ne souhaitent absolument pas être filmées/photographiés, le client s'engage à en informer au plus vite la Société. Il leur sera demandé de signer des droits à l'image et aux propos.

Article 7 : Modalités de paiement

Un acompte de 30% du montant total TTC des prestations de services est exigible lors de l'acceptation du devis. Solde à réception de facture, une fois les prestations réalisées. Le paiement s'effectue par tous moyens. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, les intérêts par jour de retard s'élèvent à trois fois le taux d'intérêt légal et sont exigibles dès le premier jour de retard. En application de l'article L441-6 du code de commerce, le client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs, la Société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Article 8 : Garantie

La Société garantit que les créations intellectuelles qu'elle fournit au titre de ses prestations sont des créations originales, dont elle est l'auteur ou dont elle a valablement acquis les droits d'exploitation auprès de leur créateur. Les prestations de la Société sont réalisées dans les règles de l'art, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGES sont soumises à la loi française. En cas de litige lié à l'interprétation, la validité et les conséquences des présentes CGES et à défaut de solution amiable préalable, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents.

Article 9 : Dispositions diverses

Conditions Générales de Services ULTRAMEDIA

Si une partie quelconque des CGES devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restant garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à s'appliquer. Le ou les termes déclarés inexistantes seraient remplacés par un ou des termes se rapprochant le plus quant au contenu de la clause annulée.